

# VLS Morocco

Lieu : Maroc

Identifiant du projet : 49789

Secteur d'activité : Industries manufacturières et services

Public/Privé : Secteur Privé

Catégorie environnementale : B

Date prévue de présentation  
devant le Conseil d'administration : 2 octobre 2019

Statut : **Stade exploratoire, en attente d'examen final**

Date de publication du document  
de synthèse du projet en langue anglaise : 29 aout 2019

## Description du projet

Octroi d'un prêt à long terme supplémentaire à la société Varroc Lighting Morocco (VLS Morocco), fournisseur de composants automobiles de premier rang dont le siège se trouve au Maroc, afin de lui permettre de financer ses activités au sein de la Tangiers Automotive City (TAC).

## Objectifs du Projet

Ce Projet vise à soutenir l'expansion de l'unité de production spécialisée dans l'éclairage automobile de VLS Morocco achevée tout récemment. Il intervient alors que l'entreprise vient d'enregistrer des commandes supplémentaires de la part des constructeurs automobiles.

Il s'agit du deuxième projet de la Banque avec VLS Morocco. La BRD a déjà participé en juin 2018 au financement de la mise en place de la nouvelle usine.

## L'impact sur la transition

Inclusion : ce Projet favorisera l'accès des femmes et des jeunes aux opportunités économiques, en accroissant la participation des femmes dans un secteur dominé par les hommes et en soutenant la mise en place d'un nouveau programme de coopération avec un acteur local proposant des activités d'enseignement.

Compétitivité : le Projet permettra l'adoption de diverses normes de qualité qui seront certifiées au niveau international (certification ISO, par ex.) et qui sont pour l'instant peu répandues au Maroc.

## **Le client**

VARROC LIGHTING SYSTEMS MOROCCO SA

VLS Morocco appartient au groupe Varroc Engineering Limited, fournisseur mondial de composants automobiles de premier rang dont le siège se trouve en Inde et qui se consacre à la conception, à la fabrication et à la fourniture de systèmes d'éclairage extérieur, de composants électriques et électroniques et de pièces métalliques de précision.

## **Financement de la BERD**

Catégorie B (PES 2014). VLS est déjà client de la Banque et a satisfait jusqu'à présent les exigences de performance de celle-ci en matière environnementale et sociale. Le Département de l'environnement et du développement durable a engagé une procédure de diligence raisonnable en matière environnementale et sociale, s'entretenant avec des représentants de VLS et procédant à un examen des documents disponibles. Cette procédure a confirmé que le Projet comportait des risques environnementaux, sociaux, sanitaires et de sécurité spécifiques au site et susceptibles d'être gérés et atténués par l'adoption de pratiques normatives propres au secteur. L'entreprise dispose d'une série élaborée et complète de politiques et de pratiques de gestion de ces risques, qui sont adaptées à la nouvelle unité de production envisagée au Maroc. L'entreprise fonctionne au niveau mondial selon des normes qui répondent aux exigences de performance de la Banque. Ces normes vont être mises en place dans la nouvelle usine. Le client s'y est engagé aux termes du Plan d'action environnementale et sociale actualisé auquel il a souscrit.

L'entreprise fonctionne au niveau mondial selon des systèmes de gestion certifiés ISO14001 et OHSAS 18001, certifications qui seront obtenues pour le Maroc lorsque les usines concernées deviendront opérationnelles. Ces systèmes de gestion des risques sont soumis à l'évaluation de la clientèle du client, dans un souci de comparaison des normes appliquées aux bonnes pratiques internationales. Des membres du personnel chargés de la gestion des risques sont présents au niveau du groupe et sur site au niveau opérationnel. La nouvelle installation est implantée dans une zone industrielle, l'ensemble des services publics étant fournis au site via les réseaux municipaux.

Les entreprises du bâtiment devront respecter les normes mondiales du groupe Varroc en matière environnementale, sociale, sanitaire et de sécurité, et agir conformément à ces normes. Leurs activités seront gérées en permanence par des ingénieurs de Varroc travaillant sur place et disposant des autorisations nécessaires pour modifier ou interrompre des pratiques de travail qui ne seraient pas conformes aux normes exigées.

VLS Morocco applique une norme commune concernant les conditions d'emploi, qui se sont avérées conformes à l'Exigence de performance EP2 de la Banque.

Le PAES a été mis à jour pour prendre en compte le nouveau Projet en collaboration avec VLS Morocco. La conformité et les performances de l'entreprise en matière environnementale et sociale feront l'objet d'un suivi sous forme d'examen des rapports annuels soumis par le client.

## Coopération technique

Aucune.

## Contact dans l'entreprise

Mohamed L'Baouch  
[mlbaouch@varroclighting.com](mailto:mlbaouch@varroclighting.com)

## Opportunités commerciales

Pour les opportunités commerciales ou la passation de marchés, contacter la société cliente.

Pour les projets du secteur public, consulter [Passation de marchés](#) sur le site de la BERD

Tél : +44 20 7338 6794  
Courriel : [procurement@ebrd.com](mailto:procurement@ebrd.com)

## Questions d'ordre général

Pour les questions concernant tout projet de la BERD qui ne sont pas liées à la passation de marchés :

Tél : +44 20 7338 7168  
Courriel : [projectenquiries@ebrd.com](mailto:projectenquiries@ebrd.com)

## Politique d'information du public (PIP)

La PIP définit la manière dont la BERD diffuse les informations et consulte ses partenaires pour favoriser une meilleure sensibilisation et connaissance de ses stratégies, politiques et opérations. Consulter sur le site de la BERD la page concernant la Politique d'information du public précisée ci-après afin de connaître la démarche à suivre pour demander un Rapport du Conseil d'administration sur un projet du secteur public.

[Texte de la PIP](#)

## Mécanisme de recours sur les projets (MRP)

Le [Mécanisme de recours sur les projets](#) (MRP) est le dispositif de reddition de comptes de la BERD. Il permet un examen indépendant des recours formulés par des personnes ou des organisations au sujet de projets financés par la Banque qui auraient causé, ou seraient susceptibles de causer, un tort sur le plan environnemental et/ou social.

La page [Mécanisme de recours sur les projets](#) peut être consultée pour obtenir des précisions sur les modalités de dépôt d'un recours. L'Agent du MRP ([pcm@ebrd.com](mailto:pcm@ebrd.com)) est disponible pour répondre à toute question concernant le dépôt d'un recours et les critères d'enregistrement et d'éligibilité, conformément au [Règlement du MRP](#).